

Séance publique du Conseil Municipal en date du 20 Avril 2015.

1) Convention Scolaire

Monsieur le Maire nous informe qu'actuellement plusieurs enfants de l'école communale sont domiciliés hors de notre commune.

Monsieur le Maire nous rappelle l'information de l'Inspection Académique de Grenoble qu'à compter de la rentrée scolaire 2011, ces enfants ne sont plus comptabilisés dans les effectifs pour la prochaine rentrée.

Afin que l'Inspection Académique comptabilise les enfants extérieurs à la Commune, il y a lieu de passer une convention avec la Commune de l'enfant à scolariser.

Une demande de Monsieur et Madame Xxxxx, domiciliés à LAPEYROUSE-MORNAY a été faite pour leur fille et Monsieur le Maire propose une convention avec la Commune de Lapeyrouse-Mornay afin de scolariser cette enfant.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié la convention et délibéré à l'unanimité des Membres présents, accepte la convention afin de pouvoir accueillir l'enfant, domicilié sur la Commune de Lapeyrouse-Mornay et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour accomplir les formalités nécessaires

Une délibération est prise en ce sens. Délibération n° 18/2015.

2) Finances

Monsieur Le Maire nous informe que par rapport aux dépenses engagées, les crédits prévus à certains chapitre du Budget 2014 sont insuffisants et qu'il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

DIMINUTION SUR CREDITS DEJA ALLOUES

CHAPITRE 11 – CHARGES A CARACTERES GENERALE

Compte 60628 – Fournitures non stockées - 2 000,00 €

AUGMENTATION DES CREDITS

CHAPITRE 65 – AUTRES CHARGES GESTION COURANTE

Compte 657423 – Association Paragrêle + 2 000,00 €

Une délibération est prise en ce sens. Délibération n° 19/2015

3) Convention Entretien Voirie Communale

Monsieur MERMET Jean-Luc, adjoint au maire en charge des travaux d'entretien de la voirie communale, nous rappelle que l'entretien des bordures de routes (fauchage) se fait 2 fois par an et l'entretien des fossés et l'égavage des haies 1 fois par an.

Une demande de devis et proposition de convention de 3 ans a été faite auprès de 3 entreprises.

Après avoir étudié les propositions tarifaires, Monsieur le Maire propose de souscrire une convention de fauchage et d'égavage avec l'entreprise PUPAT, située à PAJAY, pour une durée de 3 ans et un montant de 3 960 € H.T par an

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents, accepte le choix de l'entreprise PUPAT pour les travaux de fauchage et égavage et autorise Monsieur le Maire à signer en compagnie de l'Entreprise PUPAT la convention de fauchage et d'égavage.

Une délibération est prise en ce sens. Délibération n° 20/2015

4) Maison de Santé

Monsieur le Maire nous informe qu'une rencontre entre les praticiens, la Mairie et la Communauté de Communes a eu lieu afin que l'architecte, M QUEMIN Bruno, présente un plan de la programmation des travaux. Monsieur le Maire nous explique ce plan. Les discussions entre les praticiens et la Communauté de Communes sont toujours en cours.

5) Sources de Bataillouse

Monsieur MERMET Jean-Luc nous rappelle le problème des sources de Bataillouse évoqué lors du Conseil Municipal du 17 Décembre 2014. Une rencontre a eu lieu entre la Commune, les agriculteurs concernés et la Commune de Bellegarde-Poussieu. Le fossé servant à rejeter l'eau de la source dans la rivière l'Ambroz a besoin d'être récuré.

L'entreprise GENEVE a fait un devis pour ces travaux d'un montant de 600 € et une autre demande est en cours auprès du Syndicat de Voirie de Bellegarde-Poussieu.

Dossier à suivre.

6) ZA des Blaches

La Société L3M doit venir s'installer dans les mois à venir.

La Communauté de Communes a fait un appel d'offres pour les travaux de voirie et réseaux. Après ouverture des plis, 2 entreprises ont été retenues pour continuer les négociations de tarifaire et une seule a révisé son tarif avec une baisse de 10 %. C'est donc l'Entreprise Eiffage/Marchand qui a été retenue pour un montant total de 195 807 € TTC.

7) Compte Rendu divers Commissions

- Communication Intercommunale
Concernant le bulletin intercommunal un changement d'entête va être fait au niveau de la présentation et il a été défini le contenu du prochain numéro.
- Voirie Intercommunale
Le Conseil Communautaire a attribué pour le budget 2015 une enveloppe de 400 000 € à la voirie intercommunale. Les travaux au nord du territoire qui étaient en suspend seront terminés en priorité.
- Fleurissement
La Commission souhaite changer la terre du massif à l'entrée du parking de la Salle Polyvalente. De la terre végétale a été trouvée sur la commune de Lapeyrouse-Mornay. A suivre.

8) Questions diverses

✓ Bal des Conscrits du 18 Avril 2015

Monsieur MERMET Jean-Luc nous informe que la locataire de la Poste est venue en Mairie signaler que suite au bal, elle a retrouvé de nombreuses bouteilles de verres et divers débris dans sa cour (lancé au dessus du mur). Les abords de la salle comportaient de nombreuses bouteilles de verres vides ou cassées et des gobelets en plastiques usagés. Une lame du parquet a été cassée (mauvais état du parquet en cause).

✓ Commission Ecole

Monsieur le Maire nous présente un projet de courrier à destination des parents des élèves afin de leur présenter les modifications à la rentrée 2015 des T.A.P (horaires, tarifs).

✓ Cérémonie du 8 Mai

Monsieur le Maire nous rappelle les cérémonies du 8 Mai et demande une présence des membres du Conseil Municipal.

**Le prochain conseil municipal est fixé au
Lundi 18 Mai 2015 à 20 h**